



Plainte contre medecin pour effets secondaires non signalés

Par **JULIETTE12**, le **27/02/2011** à **16:07**

Bonjour, rnJe suis etudiante de 21 ans.rnje souffre d'allopecie androgenetique. Mon dermatho m'a prescrit Minoxidil 5% pendant 3 mois. apres 2 mois un duvet est apparu sur mon visage, mon cou et mes epaules. J'ai donc tout arrêté.rnmon dermatho ne m'avait absolument pas parlé d'effets secondaires. De plus sur le site de ce medicament il est mentionné que seuls les hommes pouvaient l'utiliser. rnEst ce que je suis en droit d'attaquer ce dermatho? si oui quelles seraient les procedures a suivre?rn rnMerci a vous.